Investir dans l'avenir du Canada :

Plan stratégique des IRSC pour l'innovation et la recherche en santé



2003/2004 - 2007/2008

Canadä^{*}

Instituts de recherche en santé du Canada 410, avenue Laurier 0. – 9º étage Indice de l'adresse 4209A Ottawa, ON K1A 0W9 Canada www.irsc-cihr.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (2004)

Nº de cat. : MR21-47/2004F-PDF ISBN : 0-662-75710-6



Investir dans l'avenir du Canada :

Plan stratégique des IRSC pour l'innovation et la recherche en santé



Canadä^{*}





Table des matières

| Message du président |
|--|
| Introduction |
| Notre vision pour l'avenir |
| Notre mandat |
| Nos valeurs |
| Nos instituts |
| Nos orientations stratégiques |
| Que voulons-nous accomplir? |
| Quels sont les investissements nécessaires pour réaliser notre vision? |
| À quels résultats peuvent s'attendre les Canadiens 18 |
| Annexe 1 : Objectifs et mesures par résultats principaux? 21 |



Message du président

La création des IRSC en 2000 a permis au Canada d'occuper une position avantageuse afin de réaliser le potentiel de la recherche en santé ainsi que de devenir un chef de file international dans la création et l'utilisation des connaissances au profit des Canadiens et du monde, et ce, grâce à la recherche.

Au cours de leurs trois premières années, les IRSC ont pris les mesures en vue de mettre en oeuvre une entreprise de recherche en santé énergique et innovatrice pour le XXI^e siècle. Maintenant, le *Plan stratégique* expose la vision, le mandat et les orientations stratégiques des IRSC pour les années à venir. Ce plan a pour fondement les travaux approfondis de nos 13 instituts relativement à l'élaboration de leurs propres plans stratégiques. Les IRSC ont mené des consultations élargies auprès de divers intervenants afin de cerner leurs priorités de recherche individuelles et de contribuer à l'élaboration d'un programme national de recherche en santé.

La clé du succès des IRSC repose sur une approche globale qui rassemble tous les membres de l'entreprise de recherche en santé, y compris ceux qui financent la recherche, ceux qui la réalisent, et ceux qui en utilisent les résultats. La collaboration, les partenariats et l'excellence sont les traits qui caractériseront les réalisations du Canada pour la recherche en santé. Nous reconnaissons le rôle et les contributions uniques de tous les partenaires, à savoir les chercheurs individuels, les universités, les hôpitaux et d'autres organismes de santé, les administrations fédérale, provinciales et territoriales, les organismes de recherche, le secteur bénévole de la santé, les organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé, l'industrie et le public. De nouveaux partenariats ont été établis entre les IRSC et leurs partenaires, et nous tentons, comme jamais auparavant au Canada, de former des alliances internationales.

Les IRSC sont maintenant prêts à passer à la deuxième étape de leur évolution, une étape conçue pour accélérer le rythme des découvertes de sorte que les Canadiens récoltent les fruits de la recherche en santé.

Alan Bernstein, O.C., Ph.D., MSRC

Président

Instituts de recherche en santé du Canada



Introduction

Le succès futur du Canada repose sur la santé et le bien-être de son peuple. Les Canadiens se soucient de leur santé ainsi que de celle de leur famille, de leurs amis et des collectivités, et sont très fiers de leur système de santé. Il n'est donc pas surprenant que les Canadiens s'attendent à des services de santé de grande qualité fondés sur les besoins.

Les Canadiens comprennent également la valeur de la recherche en santé pour maintenir et améliorer leur santé et leur qualité de vie, et croient que la qualité future de leur système de santé est liée aux investissements consentis aujourd'hui à la recherche. Le système de santé canadien est notre plus vaste industrie du savoir, comportant des dépenses totales supérieures à 120 milliards de dollars par année. Il est donc essentiel de le transformer en une entreprise axée sur les données probantes et la recherche si nous voulons profiter des avantages pour la santé et l'économie résultant de la révolution actuelle de la recherche en santé – une révolution qui laisse entrevoir le potentiel de transformation de nos vies et du système de santé canadien au cours du présent siècle.

COMMENT VOYONS-NOUS ÉVOLUER LA RECHERCHE EN SANTÉ?

Cette profonde révolution de la recherche en santé revêt de nombreuses formes. Des nouvelles connaissances fondamentales de l'organisme humain comme un ensemble complexe d'interactions moléculaires dynamiques à une compréhension plus approfondie des humains comme des êtres sociaux dont la santé est régie par le jeu complexe de déterminants biologiques, génétiques, sociaux, économiques et environnementaux de la santé, les avancées de la recherche transforment notre façon de diagnostiquer, de traiter et de prévenir la maladie et de promouvoir la santé.

De nouvelles modalités d'imagerie offriront des moyens plus précis et moins invasifs de déceler les premiers signes de maladies et le début de processus naturels comme le vieillissement. Nous acquerrons une compréhension plus globale de la manière dont la relation entre le patrimoine génétique et les facteurs sociaux et environnementaux détermine la sensibilité des individus et des collectivités à la maladie. À terme, ces connaissances promettent de procurer à chacun une prescription individualisée pour la

En 2003, des chercheurs financés par les IRSC ont séquencé le coronavirus du SRAS en 11 semaines.

promotion de la santé et la prévention de la maladie. De nouvelles technologies comme la télésanté conduisent déjà à de nouvelles approches de la prestation des services de santé dans les régions isolées du Canada et même dans d'autres pays.

Le rythme de cette révolution s'accélère. Par exemple, à compter du début des années 1990, il a fallu presque une décennie pour déterminer la séquence de l'ADN du VIH, le virus responsable du sida. En 2003, des chercheurs financés par les IRSC ont séquencé le coronavirus du SRAS en 11 semaines seulement. Le défi pour le Canada dans un monde semblable est de créer des politiques et des programmes souples, tournés vers l'avenir, afin de permettre aux chercheurs canadiens de devenir des chefs de file mondiaux dans leurs domaines, et au pays d'être compétitif au niveau international. Des avancées spectaculaires dans notre compréhension de la santé humaine et de la maladie

sont également rendues possibles par de nouvelles façons de penser, de nouvelles technologies, de nouveaux partenariats et de nouvelles industries. De plus, la révolution de la recherche en santé elle-même est à l'origine de nouvelles technologies – et industries – transformatrices, par exemple la biotechnologie, l'imagerie médicale, la nanosanté et l'informatique sanitaire.

La planification de l'entreprise de recherche en santé du Canada doit tenir compte de ce monde en mutation rapide. Historiquement, la recherche biomédicale a été redevable de ses succès à des chercheurs individuels ou à de petits groupes de chercheurs travaillant dans des laboratoires séparés. La complexité et l'ampleur des défis de recherche contemporains exigent de plus en plus que les chercheurs et les pays sortent de leurs propres domaines d'expertise, et que nous mettions à l'essai de nouveaux modèles pour réunir les gens et les secteurs. Cette façon de faire deviendra possible grâce aux progrès technologiques qui sous-tendent les réseaux virtuels. Les partenariats et une vision partagée seront à la base des plus belles réussites en santé du 21^e siècle de façons qui étaient inimaginables au 20^e siècle.

Dans un monde de mobilité, les défis pour la santé et la maladie ne connaissent pas de frontières. De nouvelles maladies surgissent, et les questions qui étaient considérées comme des problèmes du « tiers-monde » deviennent des préoccupations universelles. La sûreté et la sécurité publiques exigent un système de santé et une communauté de recherche qui peuvent réagir rapidement et correctement à des problèmes de santé capables de surgir presque du jour au lendemain.

Le rythme et l'impact de la recherche sont déterminés par la créativité et l'ingéniosité. Si la recherche en santé a connu une révolution au cours des 50 dernières années, il reste un délai inacceptable entre le moment de la découverte et la réalisation des bienfaits sanitaires et économiques découlant de l'application des connaissances générées par la recherche. Ainsi, les pays et les sociétés font face au même défi : celui de trouver la meilleure façon de mobiliser la recherche pour combler l'écart entre ce que nous savons et ce que nous faisons.

Transformer la recherche en santé au Canada

Le Canada, comme les autres pays industrialisés, se bat pour attirer les meilleurs et les plus brillants chercheurs. Nous devons nous assurer que le Canada occupera une place de choix dans une économie mondiale de plus en plus fondée sur la recherche. Le rythme et l'impact de la recherche sont déterminés par la créativité et l'ingéniosité. Le départ à la retraite imminent de la génération des *baby-boomers* dans les facultés universitaires exigera aussi des actions ciblées et des ressources pour attirer et garder un solide effectif de chercheurs.

Les investissements gouvernementaux depuis 1997 ont contribué à une augmentation sans précédent de la recherche en santé, par l'entremise des IRSC, mais aussi d'autres nouveaux organismes de financement et programmes comme la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et les Chaires de recherche du Canada (CRC), et par la prise en charge des coûts indirects de la recherche. Ces investissements ont renouvelé et revigoré l'entreprise de recherche en santé, mais le paysage financier est de plus en plus complexe pour les chercheurs, les établissements hôtes et les partenaires.

Le gouvernement canadien a reconnu l'importance centrale de la recherche en santé pour l'avenir du Canada en établissant les IRSC en 2000, et en lui confiant le mandat à la fois de stimuler la recherche en santé répondant à des critères d'excellence et de faire en sorte qu'elle se traduise par un système de santé amélioré, des produits et des services de santé plus efficaces, et une meilleure santé pour les Canadiens.

Aujourd'hui, les IRSC financent plus de 8 000 chercheurs en santé dans des universités, des centres hospitaliers universitaires, d'autres organismes de santé, des centres de recherche et des laboratoires gouvernementaux à la grandeur du pays. Le budget des subventions et bourses des IRSC est passé de 275 millions de dollars en 1999-2000 à 580 millions de dollars en 2003-2004. Le nombre de subventions, toutes catégories confondues, qui s'établissait à plus de 2 900 en 1999-2000, a atteint plus de 4 200 en 2002-2003, pendant que la valeur moyenne des subventions de fonctionnement accordées chaque année passait de 80 000 \$ à quelque 105 000 \$. Bien que l'investissement dans la recherche biomédicale ait augmenté le plus en valeur absolue (près de 150 millions de dollars), c'est la part relative de l'investissement dans la recherche sur les services de santé (16 fois plus) et la recherche sur la santé des populations (6 fois plus) qui a crû le plus depuis 1999-2000. Les investissements dans la recherche clinique ont plus que doublé, et la valeur moyenne de l'essai clinique financé par les IRSC a augmenté de 158 % au cours de cette période.

Par ces investissements, les IRSC s'attaquent à des maladies qui, au-delà de la santé, représentent un fardeau économique pour les individus et l'ensemble de la société. Les conséquences économiques des maladies représentent des milliards de dollars chaque année en coûts totaux – soit en coûts de santé directs et indirects (c'est-à-dire la valeur des pertes imputées à la maladie, aux incapacités de travail ou aux décès prématurés).

Le budget des subventions et bourses des IRSC est passé de 275 millions de dollars en 1999-2000 à 580 millions de dollars en 2003-2004.

Le mandat élargides IRSC, centré sur les problèmes, reflète une stratégie visant à faire appel à toutes les disciplines et approches de recherche pertinentes pour relever les défis que posent la santé et la maladie chez les humains ainsi que la prestation efficiente de services de santé efficaces et appropriés.

Grâce à la création des IRSC et à d'autres investissements fédéraux en recherche, le Canada peut devenir un chef de file mondial qui fait avancer la création et l'utilisation de nouvelles connaissances en santé au profit des Canadiens et de la collectivité mondiale. La recherche est véritablement la locomotive des progrès en santé et dans l'économie du savoir.

Voici certains avantages pour le Canada de maintenir et d'accroître ses investissements relatifs à la recherche en santé :

- une nation en meilleure santé en général et une meilleure qualité de vie pour les individus;
- un système de santé amélioré et adapté aux besoins;
- des carrières stimulantes pour les jeunes Canadiens;
- des travaux fructueux grâce auxquels nous conservons nos meilleurs chercheurs, mentors et éducateurs au Canada:

- l'adoption rapide des résultats de recherche dans les pratiques, les programmes et les politiques fondées sur des données probantes;
- la stimulation du développement économique au moyen de découvertes et d'innovations:
- l'établissement d'une image de marque du Canada en tant que chef de file international dans le domaine de la santé et de la recherche en santé.

LA PROCHAINE ÉTAPE DANS L'ÉVOLUTION DES IRSC

Depuis un an et demi, les IRSC élaborent leur plan stratégique, le *Plan stratégique des IRSC*, pour guider leurs orientations futures. Ce plan a pour fondement les travaux approfondis de nos 13 instituts relativement à l'élaboration de leurs propres plans stratégiques. Les instituts ont effectué des consultations élargies auprès de divers intervenants afin de cerner leurs priorités de recherche individuelles et de contribuer à l'élaboration d'un programme national de recherche en santé.

Au cours de l'été 2003, les IRSC ont mené une consultation nationale en vue d'obtenir des commentaires sur la version provisoire de leur plan stratégique. Les IRSC ont utilisé une approche à trois facettes durant les consultations sur le *Plan stratégique* qui comprenait : des assemblées publiques régionales, un apport direct de groupes d'intervenants et d'individus et un sondage sur le Web.

Le présent document vise à exposer le *Plan stratégique* final des IRSC pour cinq ans. Le plan prévoit un avenir où il y aura une étroite harmonisation et des partenariats entre les IRSC et ses intervenants, et d'autres organismes et ministères fédéraux, les administrations provinciales et territoriales, les organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé, le secteur privé, les universités, les hôpitaux et les autres organismes de santé, les organismes de recherche, les agences de recherche provinciales et internationales et le public canadien. Les partenariats et la collaboration sont la forme d'activité que les intervenants du milieu de la recherche en santé privilégient de plus en plus et sont essentiels au succès qu'auront les IRSC dans la concrétisation de leur vision de l'avenir.

Notre vision pour l'avenir

Les IRSC ont pour vision de faire du Canada un chef de file mondial dans la création et l'utilisation de connaissances grâce à la recherche en santé, et ce, au profit des Canadiens et de la collectivité mondiale.

Notre mandat

Les IRSC ont pour mandat d'exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada. (projet de loi C-13, 13 avril 2000).



Nos valeurs

Pour garantir aux Canadiens que leur investissement en recherche en santé est sagement utilisé, les valeurs fondamentales suivantes guident les IRSC et influent sur tous les aspects de l'organisme et sur ses relations avec les autres. Voici dans l'ordre ces valeurs de base :

Bien public Intérêt du public dans la création et l'utilisation de connaissances

en matière de santé au cœur de la recherche et des activités

connexes appuyées par les IRSC.

Excellence Dans tous les aspects des travaux entrepris par les IRSC, incluant

la recherche, l'application des connaissances et les services organisationnels, les IRSC s'efforcent de respecter les normes

internationales d'excellence les plus élevées.

Éthique Les IRSC croient que l'excellence en recherche et bien gouverner

nécessitent le développement et l'application de solides principes

d'éthique.

Intégrité Les IRSC maintiennent et encouragent le respect de politiques

pertinentes en matière d'organisation et de recherche et ce, avec

la plus grande honnêteté, probité et professionnalisme.

Liberté d'enquêter Les IRSC reconnaissent que le but premier de toute recherche

dans le domaine public est la création de nouvelles connaissances dans un environnement qui incorpore les principes de liberté d'enquêter et de diffusion de résultats de recherche non assujettie

à des restrictions.

Transparence et reddition de comptes

Le processus décisionnel devrait s'assurer que toutes les décisions sont justes, ouvertes, dignes de confiance et pouvant

satisfaire à un examen approfondi du public.

Collaboration Les IRSC valorisent le respect mutuel et les relations positives

avec les partenaires et les intervenants qui s'engagent à la transparence, à la responsabilité et à l'équité, et qui respectent

mutuellement les priorités et les objectifs de l'autre.

Données probantes Priorités de financement et élaboration de politiques fondées sur

les meilleures données probantes disponibles.

Innovation Les IRSC valorisent les nouvelles idées et les approches

créatrices visant à examiner les difficultés liées à la santé et au

système de santé au Canada et partout dans le monde.



Nos instituts

Le mandat et la structure des IRSC sont uniques dans le monde. Les IRSC s'articulent autour de 13 instituts virtuels répartis géographiquement qui appuient la recherche biomédicale, clinique, sur les systèmes et les services de santé, et sur la santé des populations. Les instituts ont leur base dans des universités ou des centres hospitaliers universitaires partout au pays, mais ils peuvent aussi avoir du personnel en poste ailleurs. Les instituts font partie d'un réseau de recherche national plus vaste qui met en contact les chercheurs et les autres intervenants dans tout le pays.

Les instituts des IRSC

Institut de la santé des Autochtones

Institut du vieillissement

Institut du cancer

Institut de la santé circulatoire et respiratoire

Institut de la santé des hommes et des femmes

Institut de génétique

Institut des services et des politiques de la santé

Institut du développement et de la santé des enfants et des adolescents

Institut des maladies infectieuses et immunitaires

Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite

Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies

Institut de la nutrition, du métabolisme et du diabète

Institut de la santé publique et des populations

Chaque institut est dirigé par un directeur scientifique de renom international qui bénéficie des avis et de l'appui d'un conseil consultatif d'institut (CCI). Plus de 200 membres de CCI appuient et conseillent les instituts, servant de lien entre les instituts individuels et l'ensemble des IRSC et le monde plus vaste de la recherche en santé et des utilisateurs de cette recherche, le public et les autres intervenants. Ils offrent un moyen par lequel ces intervenants peuvent éclairer et influencer les priorités de recherche en santé des IRSC.

Les instituts déterminent les priorités canadiennes en matière de recherche en santé et d'application des connaissances en se fondant sur :

- une compréhension de plus en plus nette de la nature multifactorielle des problèmes de santé et des possibilités d'améliorer la santé;
- la participation, la reconnaissance de la participation et le respect pour la contribution des chercheurs en santé de toutes les disciplines de recherche et hors des champs traditionnels de recherche en santé;
- la participation et la coordination d'une vaste gamme de partenaires de tous les secteurs pertinents, des provinces et des autres pays;



- la production, le recrutement et la rétention des meilleurs chercheurs en santé qui soient pour le Canada;
- la création de connaissances reposant sur la recherche en santé qui répondent aux plus hautes normes internationales d'excellence et d'éthique;
- l'application des connaissances en question à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de pratiques innovatrices.

Les instituts des IRSC ont aussi défini collectivement un certain nombre de grandes initiatives de recherche transversales (p. ex. santé mondiale, médecine régénérative, santé et environnement, santé rurale et du Nord) qui recoupent leurs mandats propres. Ces

vastes initiatives représentent des créneaux pour la recherche canadienne, offrent des possibilités scientifiques exceptionnelles et répondent à de grandes questions de santé. Ensemble, elles mobilisent les ressources de recherche en santé du Canada pour prendre en charge des questions de santé pressantes à une échelle qui aurait été impensable jusque-là.

En trois ans à peine, les instituts des IRSC ont établi un ensemble de programmes de recherche nouveaux conçus pour bâtir les équipes de recherche en santé multidisciplinaires du 21^e siècle. Ils ont également lancé de nouvelles initiatives stratégiques pour saisir de nouvelles possibilités de recherche et s'attaquer aux problèmes auxquels est

Les instituts des IRSC ont établi un ensemble de programmes de recherche nouveaux conçus pour bâtir les équipes de recherche en santé multidisciplinaires du 21e siècle.

confrontée la population canadienne. Ces initiatives peuvent prendre la forme d'interventions rapides lorsque des situations imprévues se présentent (p. ex. l'approche à trois volets du SRAS par les IRSC); d'investissements à long terme pour le Canada (p. ex. l'Initiative sur la santé des Canadiens à tous les stades de la vie et l'Initiative stratégique des IRSC pour la formation en recherche dans le domaine de la santé); ou d'investissements risqués, mais qui peuvent rapporter gros (p. ex. les investissements dans la démonstration des principes, nouvelles découvertes – subventions de démarrage).

La convergence qui s'accélère dans la recherche en santé signifie que les instituts des IRSC continueront à créer des instruments programmatiques qui encouragent la recherche centrée sur des problèmes, multidisciplinaire et collaborative. Des exemples sont les Équipes en voie de formation, les Programmes stratégiques de formation transdisciplinaire, les Équipes interdisciplinaires de recherche en santé et les Alliances communautaires pour la recherche en santé.

Nos partenaires – La clé de notre succès

Les partenariats font partie intégrante de la vision des IRSC. L'alliance des intervenants dans le domaine des IRSC – tous les organes qui ont un intérêt dans la santé, le système de santé et la recherche en santé – permettra au Canada d'être davantage en mesure d'appuyer des initiatives de recherche plus solides, de calibre international, qui produiront des résultats plus rapidement au profit des Canadiens.

Si les partenariats assurent des ressources financières additionnelles pour la recherche, leur importance est beaucoup plus que pécuniaire. Les partenariats sous-entendent une

vision partagée, des objectifs communs, et l'harmonisation des priorités et des programmes. Les partenariats sont d'une importance critique pour aider les IRSC à établir leur programme de recherche, à partager les meilleures pratiques, à renforcer la capacité de recherche, à faire une utilisation plus efficace des ressources destinées à la recherche et à éliminer les chevauchements dans les activités de recherche et le financement. Enfin, les partenariats sont essentiels dans toute stratégie fructueuse d'application des connaissances.

Les IRSC continueront à établir des partenariats avec les intervenants pertinents, dont le public, les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif dans le domaine de la santé, les gouvernements, les universités, les organismes de santé, d'autres organismes de recherche, l'industrie et les organisations internationales, pour créer des programmes stratégiques et nationaux qui permettront aux chercheurs et aux établissements de recherche canadiens d'être le plus concurrentiels possible au niveau international.

Nos orientations stratégiques

Nos instituts sont indispensables à l'avenir des IRSC. La mise en oeuvre du plan stratégique permettra aussi une meilleure harmonisation des programmes et activités de l'organisation au sein des IRSC et entre nos 13 instituts. Le plan stratégique est conçu pour compléter la transformation de l'organisation des IRSC, d'un organisme subventionnaire à un organisme de recherche en santé reconnu à l'échelle internationale, en assurant un programme de recherche en santé intégré et mené par les instituts, qui répond aux besoins des intervenants des IRSC, et ce, au profit des Canadiens et Canadiennes.

Cinq orientations stratégiques clés guideront les activités des instituts des IRSC au cours des prochaines années :

- Renforcer les milieux de recherche en santé du Canada.
- 2. Aborder les défis naissants en matière de santé et créer des platesformes et des initiatives nationales de recherche.
- Élaborer et appuyer un programme de recherche équilibré, qui comprend de la recherche sur les mécanismes des maladies, sur la prévention et le traitement des maladies et sur la promotion de la santé.
- 4. Utiliser la recherche pour améliorer la santé des populations vulnérables.
- 5. Soutenir les innovations en santé qui contribuent à un système de santé plus productif et à une économie prospère.



1. Renforcer les milieux de recherche en santé du Canada

Les progrès en recherche exigent les meilleurs chercheurs, appuyés par des financements de niveau international, et qui travaillent dans des milieux stimulants et propices. Des chercheurs exceptionnels attirent des collègues exceptionnels, ainsi que des ressources supplémentaires fort nécessaires. Ils sont les meilleurs professeurs et les meilleurs mentors pour la génération montante de chercheurs en santé et de prestataires de soins.

Les IRSC sont déterminés à renforcer les communautés de recherche en santé canadiennes en continuant à développer dans tous les sens et à soutenir l'excellence en recherche dans le domaine de la santé. Un effectif compétent et énergique de chercheurs accomplis, travaillant dans des établissements de pointe avec les meilleurs équipements et les meilleures données, et avec des stagiaires exceptionnels, représente la meilleure stratégie pour garantir que le Canada peut mobiliser une capacité et une expertise pour s'attaquer à d'importantes questions de santé.

Les contributions et l'excellence d'individus et de disciplines individuelles représentent la base même de la recherche en santé selon les IRSC. En effet, le plus important investissement des IRSC, dans le cadre de leurs concours ouverts, sert à financer la recherche entreprise par les chercheurs, afin de leur permettre de donner suite à leurs propres idées créatrices par des projets de recherche novateurs et dignes d'intérêt. Les IRSC financeront les meilleures idées des chercheurs les plus talentueux, à des niveaux qui soutiennent la comparaison internationale, dans tout le spectre de la recherche en santé.

Tous les types de recherche font appel à l'excellence, à l'imagination, à la créativité et au travail acharné d'individus

Parallèlement, nous bâtirons sur cette fondation d'excellence en recherche par des investissements ciblés dans des possibilités et des défis émergents. Les IRSC continueront d'investir dans des initiatives de recherche stratégiques conçues pour profiter des connaissances nouvelles découlant d'avancées scientifiques et donner suite aux priorités de recherche en santé déterminées par nos instituts.

Trouver le juste équilibre entre la recherche entreprise par les chercheurs et la recherche dirigée, entre les subventions à des chercheurs individuels et les subventions à des équipes interdisciplinaires, est essentiel pour la vitalité de l'entreprise canadienne de recherche en santé. Tous les types de recherche font appel à l'excellence, à l'imagination, à la créativité et au travail acharné d'individus. La recherche interdisciplinaire et stratégique doit reposer sur cette large fondation d'excellence. L'entreprise des IRSC permettra d'établir une organisation stratégique et souple bâtie sur l'excellence, elle-même déterminée par rapport aux plus hautes normes internationales.

Les IRSC continueront à catalyser et à encourager la convergence des disciplines qui sous-tendent les découvertes les plus intéressantes et importantes en recherche dans le domaine de la santé, et à résoudre des problèmes de santé de plus en plus complexes. Les IRSC continueront à soutenir davantage les équipes multidisciplinaires et multisectorielles, de même que les équipes de chercheurs qui travaillent avec les groupes

communautaires, les groupes de pression, les praticiens, l'industrie, et les autres groupes qui s'efforcent de transformer la recherche en mesures concrètes.

Les IRSC s'assureront de soutenir l'équilibre et le mélange appropriés de chercheurs en santé pour réaliser leur mandat et ces objectifs stratégiques. Ils continueront à rejoindre par leurs programmes et leurs activités les communautés de recherche qui peuvent contribuer à la recherche en santé, comme celles du génie, des mathématiques, des sciences naturelles, des affaires, et des sciences humaines.

Les nouveaux chercheurs insufflent de nouvelles idées et l'énergie de la jeunesse à la recherche en santé.

Les IRSC reconnaissent l'importance des nouveaux chercheurs pour l'entreprise canadienne de recherche en santé. Ils insufflent de nouvelles idées et de nouvelles façons de penser, de même que l'énergie de la jeunesse, à la recherche en santé. À mesure que la génération des baby-boomers partira à la retraite, de jeunes professeurs exceptionnels prendront la relève et deviendront les leaders de demain dans les universités, les établissements de recherche et le système de santé du Canada. Les IRSC exploreront des mécanismes qui permettront aux nouveaux chercheurs les plus doués d'établir des programmes de recherche de niveau international.

Enfin, il est impératif de sensibiliser les enfants et les adolescents à l'attrait, à la pertinence et à l'importance d'une carrière en recherche dans le domaine de la santé pour assurer la force et la vitalité de l'entreprise de recherche en santé du Canada dans les prochaines décennies. Les IRSC créeront, en partenariat avec les intervenants pertinents, une initiative nationale qui rejoint les jeunes Canadiens.

2. Aborder les défis naissants en matière de santé et créer des plates-formes et des initiatives nationales de recherche

Les IRSC stimuleront et maintiendront la recherche qui tire profit des principales possibilités scientifiques, qui porte sur de nouvelles questions importantes touchant les Canadiens et qui contribue à la santé de la société sur l'ensemble de la planète. Les IRSC sont également résolus à créer, à appuyer et à maintenir de nouvelles plate-formes et initiatives nationales de recherche en santé.

Voici quelques exemples:

- des stratégies et des mécanismes nationaux pour réagir rapidement aux nouvelles menaces (p. ex. le SRAS, le virus du Nil occidental et les maladies à prions) pour la santé des Canadiens, comme il a été illustré par la stratégie à trois facettes des IRSC en ce qui concerne l'éclosion du SRAS et la Coalition canadienne de recherche pour la salubrité des aliments et de l'eau;
- l'Initiative sur la santé des Canadiens à tous les stades de la vie : une importante plate-forme de données longitudinale et multigénérationnelle qui permettra de suivre des cohortes de nouveau-nés, de personnes d'âge moyen et de personnes âgées et qui sera utilisée en recherche afin de délimiter les déterminants génétiques, psychosociaux, culturels, économiques et environnementaux de la santé à tous les stades de la vie;



- une stratégie canadienne pour la recherche sur le cancer, en partenariat avec l'Institut national du cancer du Canada, l'Association canadienne des organismes provinciaux de lutte contre le cancer et Santé Canada;
- une alliance en vue d'un plan canadien sur l'arthrite une plate-forme nationale pour intégrer la recherche à l'éducation et aux soins cliniques;
- une approche coordonnée et intégrée de la recherche en santé mentale, de concert avec les provinces, le secteur privé et le secteur bénévole;
- une initiative nationale dans le domaine de la médecine régénérative et de la nanotechnologie appliquée à la santé, en partenariat avec le Conseil national de recherches du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, Industrie Canada, le secteur privé et les provinces;
- une approche renforcée et modernisée à la recherche clinique conçue au moyen de réseaux nationaux, d'installations de base, de mentorat, de programmes de formation et de recherche pour les jeunes chercheurs-cliniciens ainsi que de programmes de soutien pour les chercheurs-cliniciens établis;
- l'élaboration, avec des partenaires, de mécanismes visant à établir la priorité des vastes initiatives nationales et internationales de recherche en santé et à financer ces initiatives, dans le cadre desquelles le Canada joue un rôle de leadership;
- une approche fondée sur des données probantes, rigoureuse sur le plan éthique et inspirée par des valeurs pour incorporer la génétique et la génomique dans le système de santé.

3. ÉLABORER ET APPUYER UN PROGRAMME DE RECHERCHE ÉQUILIBRÉ, QUI COMPREND DE LA RECHERCHE SUR LES MÉCANISMES DES MALADIES, SUR LA PRÉVENTION ET LE TRAITEMENT DES MALADIES ET SUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Les IRSC s'engagent à soutenir un programme de recherche reconnaissant que les améliorations futures en matière de santé et de bien-être dépendent d'une recherche qui

- permet de mieux comprendre les mécanismes moléculaires et biologiques à la base de la maladie ainsi que les déterminants psychosociaux, économiques et environnementaux de la santé;
- appuie les efforts visant à mettre au point de nouveaux vaccins, outils diagnostiques et traitements d'un rapport coût-efficacité avantageux pour lutter contre les blessures et les maladies;
- permet aux Canadiens de comprendre et de prévenir les causes sociales et comportementales à l'origine des blessures et des maladies liées au mode de vie comme la dépendance au tabac, la toxicomanie et l'obésité;
- encourage une vie saine et réduit les comportements risqués.

4. Utiliser la recherche pour améliorer la santé des populations vulnérables

Les IRSC sont déterminés à appuyer la recherche qui vise à améliorer l'état de santé des populations vulnérables, en particulier les Canadiens qui vivent dans la pauvreté, les habitants du Nord et des régions rurales du Canada, les Autochtones, les immigrants et les réfugiés, les personnes défavorisées par leur sexe social, les sans-abri, les enfants, les personnes atteintes de maladies mentales, les personnes handicapées ou atteintes de maladies chroniques, les victimes de violence, ainsi que la recherche pour améliorer l'accès aux services de santé pour ces mêmes populations vulnérables.



Les IRSC appuieront la recherche axée sur :

- l'accessibilité et l'équité des services de santé pour les populations vulnérables;
- les facteurs biologiques, sociaux, économiques, culturels, et structuraux ou environnementaux qui influent sur la vulnérabilité et les disparités;
- la détermination, la description et l'analyse des disparités en matière de santé au niveau des populations;
- les études d'intervention qui éclairent l'élaboration de programmes, de politiques et de pratiques souples.

5. Soutenir les innovations en santé qui contribuent à un système de santé plus productif et à une économie prospère

Les IRSC reconnaissent que lorsqu'il existe des données de recherche pour éclairer les décisions, de telles connaissances peuvent renforcer le système de santé. Et lorsque le processus de recherche est guidé par les besoins des utilisateurs de la recherche, ses conclusions ont plus de chances d'être transformées en connaissances nouvelles. Ce processus d'application des connaissances est complexe, et rarement direct. À cet égard, les IRSC s'efforceront :

- de faire progresser la recherche sur l'utilisation des connaissances en santé;
- de former et d'appuyer une vaste gamme de personnes engagées dans l'échange et l'utilisation des connaissances en santé:
- de créer et de maintenir des environnements innovateurs qui rendront possible et stimuleront l'utilisation efficace des connaissances en santé.

Les IRSC faciliteront la création d'environnements qui aideront àcombler le fossé entre la recherche et l'application de ses résultats. À l'évidence, nous devons continuer à soutenir la recherche sur des stratégies efficaces d'application des connaissances. Les IRSC appuieront la recherche qui vise à déterminer les stratégies et les techniques les plus efficaces pour la diffusion et l'échange des connaissances provenant de la recherche en santé. Ils viendront aussi en aide à la recherche visant à déterminer l'efficacité de politiques, de pratiques et de programmes de santé nouveaux ou modifiés.

Les IRSC sont résolus à offrir des programmes conçus pour appuyer un changement de culture parmi les chercheurs en santé et les établissements en venant en aide aux chercheurs qui démontrent un engagement non seulement à réaliser des recherches exceptionnelles en santé, mais aussi à travailler en collaboration avec les utilisateurs potentiels de la recherche de façons susceptibles d'améliorer l'application des connaissances.

Les IRSC, par leurs programmes, faciliteront la création d'environnements qui aideront à combler le fossé entre la recherche et l'application de ses résultats. Les IRSC appuieront des programmes où les chercheurs et les utilisateurs sont mis en contact pour concrétiser l'application et l'échange des connaissances, ce qui se traduira par :

- un système de santé plus efficace, efficient, équitable et souple;
- des produits et des services de santé plus efficaces qui permettront de stimuler l'activité économique;



• une meilleure santé pour les Canadiens grâce à des politiques et à des programmes judicieux.

Enfin, les IRSC ont aussi un rôle à jouer pour aider à faire passer les percées scientifiques prometteuses au stade des applications commerciales potentielles. Les IRSC ont élaboré une stratégie de commercialisation qui s'articule autour de trois axes : mobiliser la recherche (mise au point de médicaments et d'instruments, preuve de principe, recherche de découverte et recherche clinique); perfectionner les gens (transfert de technologie, encadrement des essais cliniques, bourses industrielles); et établir des partenariats. La stratégie de commercialisation des IRSC sera centrée sur les stades initiaux du processus de commercialisation, les stades où, comme d'autres, les IRSC ont constaté un décalage de plus en plus grand entre une bonne idée et son exploitation au profit de l'économie et de la santé.

Que voulons-nous accomplir?

Afin de respecter leur mandat, les IRSC cherchent à obtenir les résultats stratégiques suivants :

- Recherche exceptionnelle afin de faire progresser les connaissances en matière de santé au moyen d'excellentes recherches éthiques, dans toutes les disciplines, les secteurs et les lieux géographiques;
- Chercheurs exceptionnels dans des milieux innovateurs afin de perfectionner et de garder les chercheurs canadiens du domaine de la santé dans des milieux de recherche dynamiques, innovateurs et stables;
- Mettre en pratique les résultats de la recherche en santé afin de catalyser l'innovation en santé qui permettra de renforcer le système de santé et la croissance de l'économie canadienne.

Ces résultats stratégiques seront facilités par :

- **Des partenariats efficaces et la participation du public** afin d'engager le public au moyen de dialogues fructueux et de faire en sorte d'établir des partenariats efficaces avec les principaux intervenants;
- L'excellence organisationnelle afin d'accomplir notre mandat sous le signe de l'excellence chez nos employés, ainsi que dans la prestation de services, les systèmes et la gestion.

En se fondant sur leurs cinq orientations stratégiques, les IRSC ont défini des mesures et des objectifs mesurables pour chacun de leurs résultats escomptés. Ceux-ci sont présentés à l'annexe 1.



Quels sont les investissements nécessaires pour réaliser notre vision?

La recherche nécessite du temps et un investissement continu. Afin de réaliser la vision et les objectifs précis de ce plan audacieux, les IRSC ont besoin d'un engagement financier pluriannuel initial et continu grâce auquel le budget actuel passera de 620 millions de dollars à un milliard de dollars au cours des quatre prochaines années.

Le tableau financier ci-dessous fournit une vue générale des investissements nécessaires prévus de 2003-2004 à 2007-2008. Bien que la création de connaissances par des concours ouverts et des initiatives stratégiques demeure au centre des investissements futurs, une part accrue du budget sera affectée à l'application des connaissances, y compris la commercialisation.

| Programmes | Exercice financier 2003-2004 | | Investissement additionnel proposé | Exercice financier 2007-2008 | |
|--|------------------------------------|-------|--|------------------------------------|-------|
| (en millions de dollars) Création de connaissances Application des connaissances | 529 | 85 % | 297 | 826 | 83 % |
| Système de santé | 15 | 2 % | 19 | 34 | 3 % |
| Commercialisation | 31 | 5 % | 39 | 70 | 7 % |
| Excellence organisationnelle | 46 | 7 % | 24 | 70 | 7 % |
| Total | 621 | 100 % | 379 | 1 000 | 100 % |

À quels résultats peuvent s'attendre les Canadiens

Comme organisme fédéral, les IRSC ont une responsabilité constante de démontrer au Canadiens que leurs impôts sont bien dépensés. Au cours des dernières années, les activités du secteur public ont fait l'objet d'une surveillance accrue, suscité des attentes plus grandes, et donné lieu à des vérifications de l'optimisation des ressources et à des évaluations.

Pour rendre compte de leur rendement aux Canadiens, les IRSC ont établi un cadre qui facilite l'évaluation et la présentation continues des résultats de l'organisation et de ses programmes selon les principales catégories de résultats stratégiques : recherche



exceptionnelle; chercheurs exceptionnels dans des milieux innovateurs; application des connaissances à la pratique; partenariats et participation du public; et excellence organisationnelle. Au cours de la dernière année, les 13 instituts des IRSC ont établi et priorisé des indicateurs de rendement qui seront utilisés aux fins de rapports continus selon ce cadre.

Les IRSC sont aussi en train de terminer l'évaluation d'un certain nombre de leurs programmes, dont celui qui représente leur plus important investissement, leur programme de subventions de fonctionnement. Pour appuyer ces efforts, les IRSC continueront d'améliorer leur capacité d'analyse et leurs bases de données internes, rendant notamment accessible au public l'information relative à leurs investissements dans la recherche en santé, aux résultats et aux conséquences de cette recherche, et aux évaluations de l'organisation et de ses programmes.

Il est clair, toutefois, que pour réussir, les IRSC doivent démontrer aux Canadiens non seulement la valeur de programmes individuels parmi leur ensemble de programmes, mais aussi le retour global sur l'investissement des Canadiens par leur entremise. Voilà un exercice particulièrement frustrant lorsqu'il s'agit de recherche, qui donne du fil à retordre à tous les pays dans le monde. Non pas que la recherche n'a pas d'effets perceptibles sur la santé des Canadiens et la robustesse de leur système de santé et de leur économie, mais il reste difficile de démontrer une relation directe et objective entre des investissements particuliers dans la recherche et des résultats identifiables et mesurables immédiats, à court terme ou à long terme.

La recherche de nouvelles connaissances et la découverte sont intrinsèquement utiles, et plus cette activité est grande, mieux c'est.

Quel est le bien qui résulte de la recherche en santé? Pour certains, c'est un bien intrinsèque - la recherche de nouvelles connaissances et la découverte sont intrinsèquement utiles, et plus cette activité est grande, mieux c'est. Le processus de découverte est incrémentiel et, à ce titre, les avantages tangibles ne sont pas immédiats. C'est pourquoi personne n'est en mesure de prédire quelles nouvelles connaissances permettront, même des décennies plus tard, d'améliorer la santé ou d'obtenir un avantage économique. En fait, même une analyse superficielle de l'histoire récente des sciences biologiques illustre l'influence d'une recherche fondamentale exceptionnelle sur la santé, le système de santé et l'économie. Par exemple, la recherche fondamentale sur la capacité des bactéries de repousser les virus bactériens a conduit à la découverte des enzymes de restriction, et donc de la capacité de cliver l'ADN à des sites précis. Ces découvertes fondamentales allaient déboucher sur la technologie de l'ADN recombinant, toute l'industrie de la biotechnologie, et une façon entièrement nouvelle de découvrir et de concevoir de nouveaux médicaments. Voilà qui montre bien l'importance d'appuyer la recherche en santé exceptionnelle dont les avantages pour la santé ou l'économie ne sont pas tout de suite évidents.

D'autres ont un point de vue plus agnostique, selon lequel la recherche en santé contribue et est subordonnée à d'autres buts (p. ex. une meilleure santé, une plus grande productivité économique), ce qui la place en concurrence avec d'autres demandes pour l'obtention de fonds publics.

Un certain nombre de questions se posent alors pour les IRSC, dont les plus importantes sont les suivantes :

- 1. Qu'est-ce que retour sur l'investissement signifie dans le cas de la recherche en santé?
- 2. Qu'est-ce qu'un taux raisonnable de retour sur l'investissement dans le cas de la recherche en santé et comment mesurerait-on ce taux lorsque nombre des plus importants résultats de cet investissement ne peuvent généralement être mesurés en dollars?
- 3. Devrait-il y avoir un seul ensemble de mesures du retour sur l'investissement ou faudrait-il adopter une approche conceptuelle différente pour différentes sortes de recherche en santé (p. ex. sciences de base, sciences cliniques, recherche sur les services de santé et recherche sur la santé des populations)?
- 4. Quelle est la durée d'un cycle raisonnable d'investissement et de retour sur cet investissement dans le cas de la recherche en santé? Parce que la recherche en santé est souvent une recherche à long terme et cumulative, et parce que ses résultats peuvent se manifester de multiples façons non linéaires, comment est-il possible d'estimer précisément le retour sur l'investissement?
- 5. Comment faudrait-il mesurer les avantages qui ne s'expriment pas facilement en dollars ou sous une autre forme quantitative?
- 6. Quelle est la meilleure façon de déterminer le retour sur un investissement particulier des IRSC quand les connaissances qui produisent finalement ce rendement (sous diverses formes) procèdent presque tout le temps de contributions scientifiques mondiales?

Il n'est pas facile de répondre à ces questions. Quoi qu'il en soit, vu l'importance d'informer les Canadiens des résultats et des avantages de la recherche en santé, les IRSC établiront un cadre de retour sur l'investissement qui s'harmonise avec leur mandat, leurs priorités et l'étendue de leurs activités. Pour ce faire, les IRSC examineront les meilleures pratiques au niveau international et consulteront les intervenants pertinents, du côté tant de l'offre (bailleurs de fonds et acteurs de la recherche) que de la demande (utilisateurs et bénéficiaires de la recherche). Les résultats attendus de cette initiative sont entre autres les suivants :

- la création d'un cadre progressif, équilibré et nuancé pour mesurer le retour sur l'investissement dans la recherche en santé au Canada;
- un ajout précieux à la trousse d'outils pour évaluer le rendement et fixer les priorités futures des programmes des IRSC, qui pourra servir à d'autres organismes de financement;
- un énoncé et des documents utiles pour sensibiliser et unifier les diverses communautés de recherche en santé et leurs défenseurs, et créer des attentes réalistes mais ambitieuses au sujet de ce que les Canadiens peuvent espérer avec le temps d'un investissement durable dans la recherche en santé.



| Recherche exceptionnelle | | | | |
|--|--|--|--|--|
| Objectifs stratégiques | Mesures | | | |
| 1. Encourager et appuyer la présentation de propositions créatrices de la part d'excellents chercheurs canadiens dans l'ensemble du domaine de la recherche en santé. | Renforcer la capacité du Canada afin de réaliser d'excellentes recherches éthiques en santé au moyen de subventions, dont le nombre et la valeur sont appropriés en vue d'appuyer les meilleures propositions des individus et des équipes de chercheurs en santé. Appuyer les demandes de tous les milieux de la recherche pertinents pour la santé, en vue de continuer à élargir la portée de la recherche financée par les IRSC. | | | |
| 2. Stimuler et maintenir la recherche qui tire profit des principales possibilités scientifiques, qui porte sur de nouvelles questions importantes touchant les Canadiens, et qui contribue à la santé de la société sur l'ensemble de la planète. | Appuyer l'excellence, l'éthique et l'innovation en recherche adaptée aux priorités de recherche cernées par les instituts. Accroître le soutien pour la recherche qui contribue à améliorer l'état de santé des populations vulnérables. Accroître le soutien aux initiatives de recherche pour la promotion de la santé et la prévention des maladies. Réagir aux nouvelles menaces pour la santé à l'aide de programmes ciblés de soutien à la recherche en santé. | | | |
| 3. Encourager et appuyer la recherche interdisciplinaire et collaborative visant à résoudre les questions de santé complexes. | Établir et maintenir des programmes innovateurs pour la recherche interdisciplinaire et collaborative qui est accessible aux chercheurs travaillant dans tous les secteurs de la recherche en santé. Accroître la capacité du système d'examen par les pairs des IRSC afin d'évaluer les propositions de recherche interdisciplinaire et collaborative. Appuyer la recherche sur les questions éthiques, juridiques et socio-culturelles relatives à la santé et à la prestation des soins de santé comme faisant partie intégrante de l'approche multidisciplinaire aux problèmes de santé complexes. | | | |
| 4. Stimuler les activités de recherche qui accélèrent la mise en pratique de la recherche. | Renforcer le soutien pour la recherche sur les interventions et les essais cliniques qui pourraient toucher les essais cliniques qui pourraient toucher directement la qualité des soins, la qualité de la vie, et l'efficacité du système de santé. Établir et maintenir des programmes innovateurs afin d'appuyer la collaboration entre les chercheurs et le secteur de l'industrie. | | | |
| 5. Accroître la contribution et la visibilité canadienne dans les initiatives internationales de recherche en santé. | Appuyer certaines initiatives internationales à grande échelle où des chercheurs canadiens sont en tête et faire une contribution unique aux efforts internationaux. Accroître le nombre d'ententes collaboratives bilatérales ou publicatérales que les grandiques de replacebre desse | | | |



multilatérales avec les organismes de recherche dans d'autres nations, dans des secteurs de priorité;

 Accroître les possibilités pour les chercheurs canadiens de participer aux activités de recherche financées par les organismes internationaux, notamment en fournissant du soutien pour l'établissement de collaborations et l'élaboration de propositions.

Chercheurs exceptionnels dans des milieux innovateurs

Objectifs stratégiques

innovateur et stable

Renforcer la capacité des chercheurs en santé dans l'ensemble du domaine de la recherche en santé, dans un milieu de recherche dynamique.

Mesures

- Accroître le nombre de chercheurs en santé dans les secteurs de besoins cernés par les instituts en soutenant les possibilités de formation au début de la carrière et au milieu de la carrière.
- Accroître le nombre de nouveaux chercheurs exceptionnels et maintenir en fonction les chercheurs établis, en accordant une attention particulière à l'accroissement de la participation des femmes et des Autochtones à la recherche en santé.
- Attirer des chercheurs exceptionnels en santé au Canada et les rapatrier de l'étranger.
- Compléter les initiatives et les programmes actuels de renforcement des capacités de la recherche établis par les partenaires concernés et s'appuyer sur ceux-ci (p. ex. CNRC, FCI, Bourses d'études supérieures du Canada).
- Appuyer les programmes et les réseaux conçus pour réduire les inégalités dans la formation et l'établissement de chercheurs
- Appuyer les politiques, les systèmes et les pratiques qui favorisent l'éthique et l'intégrité dans la recherche en santé.
- Élaborer, appuyer et maintenir de nouvelles plates-formes et initiatives nationales pour les chercheurs en santé.
- Concevoir l'Initiative sur la santé des Canadiens à tous les stades de la vie avec des partenaires : une importante étude longitudinale et multigénérationnelle qui permet de suivre des cohortes de nouveau-nés et de personnes âgées afin de délimiter les déterminants génétiques, psychosociaux, culturels, économiques et environnementaux de la santé et du vieillissement en santé.
- Établir une plate-forme canadienne modernisée pour la recherche clinique, y compris des réseaux nationaux, des installations de base, des mécanismes de soutien durables pour les chercheurs-cliniciens, et des possibilités innovatrices de mentorat et de formation.
- Appuyer des initiatives visant à élaborer, à élargir et à peaufiner les approches et les méthodes de recherche utilisées par les chercheurs.
- Appuyer l'élaboration des données sur la santé et les services de santé, et accroître l'accès à ces données, afin de permettre aux chercheurs d'entreprendre de la recherche intéressante.
- 3. Faire participer les jeunes Canadiens à la recherche en santé.
- Élaborer et mettre en œuvre des programmes pour initier les jeunes Canadiens à la recherche en santé.



- 4. Accroître et maintenir des réseaux et des milieux de formation propices à la recherche.
- Appuyer des programmes de formation innovateurs qui fournissent aux étudiants et aux détenteurs d'une bourse de perfectionnement post-doctoral ayant de l'expérience dans des milieux de recherche interdisciplinaires, collaboratifs et intersectoriels (p. ex. industrie, politique, collectivité).
- Appuyer le mentorat de nouveaux chercheurs et établir des réseaux de collaboration et de soutien.

Mettre en pratique les résultats de la recherche

Objectifs stratégiques

Mesures

- Faire avancer la recherche dans l'utilisation des connaissances sur la santé.
- Appuyer la recherche qui vise à déterminer les meilleures stratégies et techniques en ce qui concerne la diffusion et l'échange de connaissances produites grâce à la recherche en santé.
- Appuyer la recherche visant à déterminer l'efficacité de politiques, de pratiques et de programmes en matière de santé, qu'ils soient nouveaux ou modifiés.
- Travailler en partenariat avec les établissements de recherche et l'industrie afin d'assurer la commercialisation de la propriété intellectuelle découlant de la recherche.
- Former et maintenir en poste une vaste gamme de chercheurs intéressés à l'échange et à l'utilisation des connaissances en santé.
- Favoriser un changement de culture entre les chercheurs en santé et les établissements en appuyant les étudiants, les détenteurs d'une bourse de perfectionnement post-doctoral, les jeunes chercheurs et les universitaires, et leurs mentors, qui sont résolus non seulement à réaliser de la recherche exceptionnelle, mais aussi à travailler en collaboration avec les utilisateurs potentiels de la recherche de sorte qu'on puisse probablement améliorer l'application des connaissances.
- 3. Créer et maintenir des environnements novateurs qui permettent une utilisation efficace des connaissances en santé.
- Élaborer et soutenir des programmes en partenariat avec des intervenants qui rassembleront les partenaires afin de combler les lacunes entre la recherche, la pratique et les politiques.
- Élaborer et mettre en œuvre des mécanismes qui favorisent les communications efficaces et permettent aux chercheurs et aux utilisateurs des connaissances issues de la recherche d'établir des relations productives.
- Appuyer des initiatives complémentaires d'intervenants qui cerneront les approches efficaces pour l'application des connaissances en matière de santé par les utilisateurs.
- Surveiller et évaluer les approches mondiales liées à l'application des connaissances, et s'engager auprès de partenaires internationaux qui ont un mandat ou des intérêts semblables.



| Partenariats efficaces et participation du public | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| Objectifs stratégiques | Mesures | | | | |
| S'engager dans des partenariats internationaux avantageux de part et d'autre. | De concert avec les intervenants, élaborer et mettre en œuvre un cadre détaillé pour orienter les activités de partenariat. Promouvoir les relations productives avec les intervenants internationaux concernés afin de créer de la synergie, élargir la portée de l'étude, et mettre en commun les ressources. Élaborer et mettre en œuvre des initiatives et des programmes qui encouragent les meilleures pratiques internationales et l'éthique dans le domaine de la recherche en santé. | | | | |
| Renforcer et maintenir une large base d'appui aux intervenants dans tout le Canada. | Établir et maintenir des relations collaboratives avec les intervenants et partenaires afin de remplir le mandat et les objectifs organisationnels (p. ex. Coalition canadienne de recherche pour la salubrité des aliments et de l'eau). Élaborer et mettre en œuvre des stratégies proactives afin d'attirer et de garantir les possibilités de partenariat. | | | | |
| 3. Élaborer et maintenir une approche cohérente et coordonnée à la recherche dans l'ensemble de la recherche en santé. | • S'efforcer d'établir des partenariats avec des organismes au Canada, qui ont des valeurs et des objectifs en commun dans le domaine de la recherche en santé, et faire en sorte qu'ils soient maintenus. | | | | |
| 4. Accroître la participation du public et des intervenants dans le domaine de la recherche en santé au Canada. | Participer à des dialogues continus avec le public canadien et d'autres intervenants afin de les sensibiliser davantage au rôle important de la recherche en santé dans l'amélioration de la santé des Canadiens, du système de santé et de l'efficacité des produits et des services. Faire participer le public canadien et d'autres intervenants à l'établissement des priorités et aux activités de recherche appropriées (p. ex. les groupes d'examen par les pairs, les forums des divers instituts). | | | | |

• Créer des possibilités de collaboration avec des partenaires

science (p. ex. l'exposition itinérante Le Gén!e du génome,

afin de faire participer les enfants à la découverte de la

les journées de découverte).



5. Promouvoir la science auprès

des enfants et des jeunes

canadiens

| Excellence organisationnelle | e | |
|--|--|--|
| Objectifs stratégiques | Mesures | |
| Assurer le leadership et la coordination dans l'établissement de l'orientation sur les questions importantes liées à la recherche en santé. | Faire en sorte que le programme de recherche des IRSC demeure actuel grâce à des consultations continues avec vaste éventail d'intervenants. Contribuer à l'élaboration de politiques publiques innovatrices en ce qui concerne les questions éthiques, juridiques et socioculturelles en santé et dans le domaine la recherche en santé. | |
| 2. Promouvoir le programme de recherche des IRSC et faire en sorte que les besoins des milieux scientifiques soient satisfaits de manière efficace. | Élaborer et mettre en place des processus pour répondre efficacement aux besoins des milieux de la recherche qui représentent l'ensemble du domaine de la recherche. Faire la promotion des priorités de recherche des instituts à tous les niveaux de la recherche, des politiques et de la pratique au Canada et à l'étranger. | |
| 3. Former un effectif engagé, motivé et productif dans l'ensemble de l'organisme. | Élaborer et mettre en place un milieu d'apprentissage continu pour tout le personnel au sein des IRSC. Élaborer et mettre en œuvre des nouveaux systèmes de classification des emplois, d'évaluation et de rémunération qui tiennent compte du rendement. Créer et maintenir un milieu de travail sain. | |
| 4. Rehausser l'efficacité générale de l'organisme en améliorant continuellement les programmes, les structures et les processus. | Élaborer et mettre en œuvre un processus de renouvellement de la gouvernance et des mécanismes visant à appuyer l'excellence liée à la gouvernance. Soutenir un organisme axé sur les instituts à l'aide d'une harmonisation efficace des programmes, des structures et de processus avec les priorités et les exigences des instituts. Élaborer et mettre en œuvre un cadre qui permet d'évaluer le rendement de l'organisme et la valeur de ses programmes de soutien à la recherche. Accroître l'efficacité du système d'examen par les pairs des IRSC. Élaborer et mettre en œuvre un cadre de gestion des risques et prévoir l'atténuation des risques prioritaires. Favoriser les pratiques de gestion modernes afin de s'assure que les IRSC respectent les objectifs du gouvernement établis dans Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada. | |
| 5. Tirer profit de la technologie afin d'améliorer la prestation de services. | Continuer à promouvoir et à appuyer la mise en œuvre de la prestation de services électroniques comme le projet du CV commun. Appuyer le déploiement de ResearchNet – un portail de recherche canadien qui appuie la collaboration et l'échange d'information entre les chercheurs, les organismes de recherche, le gouvernement, l'industrie et le public. Tirer parti de la technologie afin d'accroître l'efficacité de l'examen par les pairs et des autres processus. Accroître l'information et les bases de données sur la gestion, y compris l'accès du public à l'information sur les investissements des IRSC en recherche. | |





IRSC... Une valeur inestimable pour le Canada!

Pour de plus amples renseignements sur les IRSC, consultez notre site Web à www.irsc-cihr.gc.ca ou téléphonez au (613) 941-2672